

Arrêté 2023-04-03bis

Département du Nord
Arrondissement de Cambrai
Canton de Le Cateau

COMMUNE DE TROISVILLES

ARRÊTÉ DE CIRCULATION ALTERNÉE POUR CAUSE DE TRAVAUX

Nous Jérémy RICHARD, Maire de la Commune de TROISVILLES,
Vu les articles L.2212-2, L.2213-1 du code Général des Collectivités territoriales,
Considérant les travaux de réalisation de murs, par la Société BOUYGUES E&S - TPPE, à compter du 20 mars 2023
Considérant qu'il y a lieu afin d'éviter tout accident, de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules sur cette voie communale

ARRETE :

Article 1^{er}: La circulation des véhicules sera limitée à 30 km/heure et le stationnement des véhicules sera interdit sur la voie suivante : rue du vieux Moulin à Troisvilles, à compter du 20 mars 2023 et pendant la durée des travaux.

Article 2 : Pendant cette période, une seule voie de circulation sera maintenue et un sens de circulation alterné sera mis en place, par feux tricolores.

Article 3 - La signalisation sera mise en place par les services concernés et sous leur responsabilité. En cas de manquement, le chantier sera immédiatement arrêté.

Article 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Le Cateau-Cambrésis sera chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans la commune

Article 5 - Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille, 143 Rue Jacquemars Gielée 59800 LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification.

Fait à Troisvilles, le 20 avril 2023

Le Maire,
Jérémy RICHARD.

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Troisvilles, Nord. The stamp contains the text 'MAIRIE DE TROISVILLES' and 'Nord'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'J. Richard'.